

GANTS COURTS ISOLANTS LATEX



NF EN 60903 : 2004
EN 60903 : 2003
IEC 60903 : 2014



UTILISATION

L'utilisation de ces gants est exclusivement prévue pour des applications électriques. Les gants LATEX sont sans protection mécanique. Pour une protection mécanique, utiliser les surgants en cuir CG-981 (avec les gants isolants classes 00 et 0), CG-991 (avec les gants isolants classes 1,2,3,4). Nous vous conseillons de conserver ce document pour toute référence ultérieure.

STOCKAGE

Avant le déballage et entre les utilisations, conservez les gants dans leur emballage d'origine ou dans un sac d'électricien lorsque vous ne vous en servez pas. Ne comprimez ni ne pliez pas les gants. Ne les exposez pas à la chaleur directe, aux tuyaux de vapeur, aux radiateurs ou à toute autre source de chaleur artificielle. Ne les exposez pas à la lumière directe du soleil, aux lumières artificielles ni à toute autre source d'ozone. Stockez-les à des températures comprises entre 15 °C et 21 °C à 60 % (±10 %) d'humidité.

AVANT UTILISATION

Réalisez une inspection visuelle complète sur chacun des gants. Utilisez un dispositif manuel d'essai de pression à l'air pour gonfler le gant et ainsi détecter les éventuels défauts. Si vous estimez que l'un des deux gants comporte un défaut, les deux gants de la paire doivent alors ne pas être utilisés et être renvoyés pour faire l'objet d'essais électriques ou être détruits.

PRÉCAUTIONS

Évitez tout contact avec les substances qui risqueraient d'affecter l'intégrité des gants telles que l'huile, les graisses et toute autre substance à base de pétrole, les solvants aliphatiques, la térébenthine, le white spirit ou les acides forts. N'utilisez pas les gants s'ils sont mouillés. Si vous portez des gants de protection ou surgants sur les gants diélectriques, la dimension et la forme des gants de protection NF EN 609003 : 2004. doivent être choisies de façon à ne pas déformer les gants diélectriques. La distance minimale entre la manchette du gant de protection et la partie supérieure de la manchette du gant diélectrique ne doit pas être inférieure à la distance spécifiée dans le tableau E.1 de la norme NF EN 609003 : 2004.

NETTOYAGE

Les gants salis pendant leur utilisation doivent être nettoyés à l'eau et au savon. Les gants mouillés suite à leur lavage ou pendant leur utilisation doivent entièrement sécher à une température inférieure ou égale à 65°C.

ATTENTION

Les paires de gants, qu'elles aient été utilisées ou qu'elles soient stockées, présentent une durée d'utilisation limitée. CATU préconise les recommandations suivantes en ce qui concerne les inspections périodiques : Stockage : Il convient qu'aucun gant ne soit mis en service à moins qu'il n'ait été soumis à une procédure de vérification pendant les 12 mois précédents. Utilisation : Ne pas utiliser de gants, à moins qu'ils n'aient été préalablement soumis à une procédure de vérification depuis moins de six mois à partir de la mise en service. Cette période peut être étendue à 12 mois si les gants isolants sont utilisés de façon occasionnelle et s'ils sont stockés suivant les préconisations et dans le sachet d'origine. Procédure de vérification: Les essais comprennent un gonflage à l'air pour vérifier leur étanchéité, une inspection visuelle lorsqu'ils sont gonflés, puis un essai diélectrique suivant les prescriptions de la norme NF EN 609003 : 2004. Pour les gants des classes 00 et 0, la vérification de leur étanchéité et l'inspection visuelle peuvent être considérées comme suffisantes selon les exigences nationales. Cependant, un essai diélectrique peut être réalisé à la demande du propriétaire.

Ils contiennent du latex d'élastomère-caoutchouc naturel et des accélérateurs qui peuvent éventuellement provoquer des réactions allergiques. Cet EPI est soumis à

CLASSE 00: Jusqu'à: 500 V AC
CLASSE 0: Jusqu'à: 1 000 V AC
CLASSE 1: Jusqu'à: 7 500 V AC
CLASSE 2: Jusqu'à: 17 000 V AC
CLASSE 3: Jusqu'à: 26 500 V AC
CLASSE 4: Jusqu'à: 36 000 V AC

la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité au mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié n°0334 ASQUAL Association Qualité 14, rue de Reculettes 75013 PARIS Test normatif UE réalisé par: (n° 2777) SATRA Technology Europe Bracetown Business Park Clonee Dublin 15. Déclaration UE de conformité disponible sur www.catuelec.com

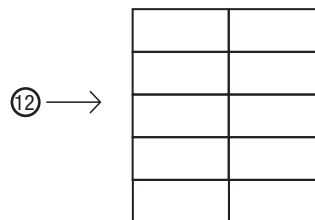
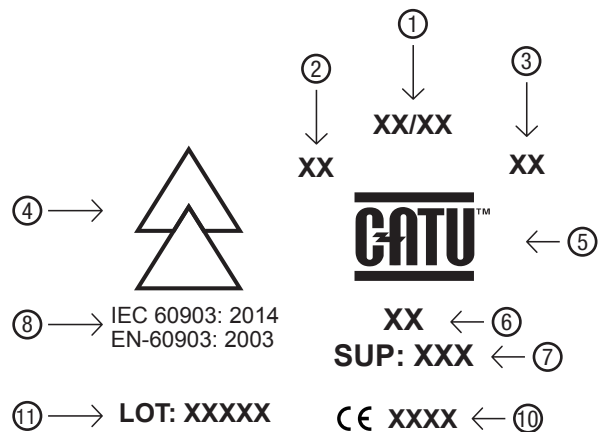


Tag NFC

Si le gant comporte une puce avec un logo N (Tag NFC), celui-ci est compatible avec les exigences de traçabilité du projet Times d'Enedis.

Si le gant est équipé d'une puce NFC :

Classe	Premier contrôle	Périodicité de contrôle	Durée de vie
00, 0, 1	3 mois	3 mois	60 mois
2, 3, 4	6 mois	6 mois	60 mois



- 1 - Classe / catégorie
- 2 - Mois de fabrication
- 3 - Année de fabrication
- 4 - Symbole IEC
- 5 - Fabricant / Distributeur
- 6 - Taille gants
- 7 - Référence produit sur le certificat d'examen de type CE
- 8 - IEC norme de référence
- 9 - Code produit
- 10 - Marquage CE et organisme de certification
- 11 - Numéro de lot fabricant
- 12 - Cartouche de validation de contrôles

MARQUAGE

- Couleur de marquage : noir.
- Emplacement du marquage : sur la manchette.
- Taille du cartouche de validation de contrôle (pour inscription date et signature) comportant à minima 10 cases de dimensions 1,2 cm x 2,7 cm mini selon le schéma n° 12.